

Une plainte déposée contre le Conseil départemental du Val de Marne : le NALO dénonce des "meurtres" d'oiseaux

Par Sylvie Charbonnier, France Bleu Paris Région

Jeudi 3 août 2017 à 12:10



Pigeon mort à Nogent sur Marne © Radio France - sylvie charbonnier

L'association Nos Amis Les Oiseaux, vient de porter plainte contre le Conseil départemental du Val de Marne, pour destruction de nids et suspicion de destruction d'espèces protégées. En cause : l'élagage des arbres du boulevard de Strasbourg, en juillet, à Nogent sur Marne.

Cela fait quatre ans, maintenant, que l'association NALO (Nos Amis Les Oiseaux), se bat pour protéger l'avifaune, de plus en plus menacée, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. L'association vient de porter plainte contre le Conseil Départemental du Val de Marne, pour destruction de nids et suspicion de destruction d'espèces protégées. En cause, l'élagage, en plein mois de juillet, des arbres du boulevard de Strasbourg, à Nogent-sur-Marne. D'après l'association, cet élagage, à cette période de l'année, met en péril une quinzaine d'espèces, dont certaines, protégées. Sont concernées, des tourterelles, des pigeons ramiers, des moineaux domestiques, espèce protégée, des mésanges et des pinsons, encore bébés à cette saison.



Elagage à Nogent sur Marne en Juillet © Radio France - sylvie charbonnier

Pour l'association NALO, cet élagage, en pleine période de nidification est meurtrier et en violation de la loi. Des photos ont été collectées, des témoignages recueillis, comme celui d'un facteur, qui ramasse régulièrement les oiseaux morts. Le problème, d'après le président de l'association NALO, Pascal Cousin, c'est que, pour que ces photos aient valeur de preuve, il faudrait qu'elles émanent de personnes assermentées, comme les agents de l'office national de la faune et de la chasse, malheureusement en sous-effectifs.



Pascal Cousin, président de l'association NALO



Côté Conseil Départemental du Val de Marne, on répond que le département "prend en compte l'avifaune, même si des contraintes de gestion amènent parfois à faire des adaptations qui ne concernent cependant aucune espèce patrimoniale protégée". Des efforts, d'après le Département, salués par le Centre ornithologique d'Ile de France et la Ligue pour la protection des oiseaux.



oiseaux menacés par les élagages © Radio France - sylvie charbonnier

Pour autant, l'association NALo ne baisse pas les bras, même si la bagarre juridique prend des allures de pot de terre contre pot de fer. Elle entend bien envoyer au tribunal, le Conseil Départemental du Val de Marne et l'entreprise d'élagage.



Elagage à Nogent sur Marne en juillet © Radio France - sylvie Charbonnier